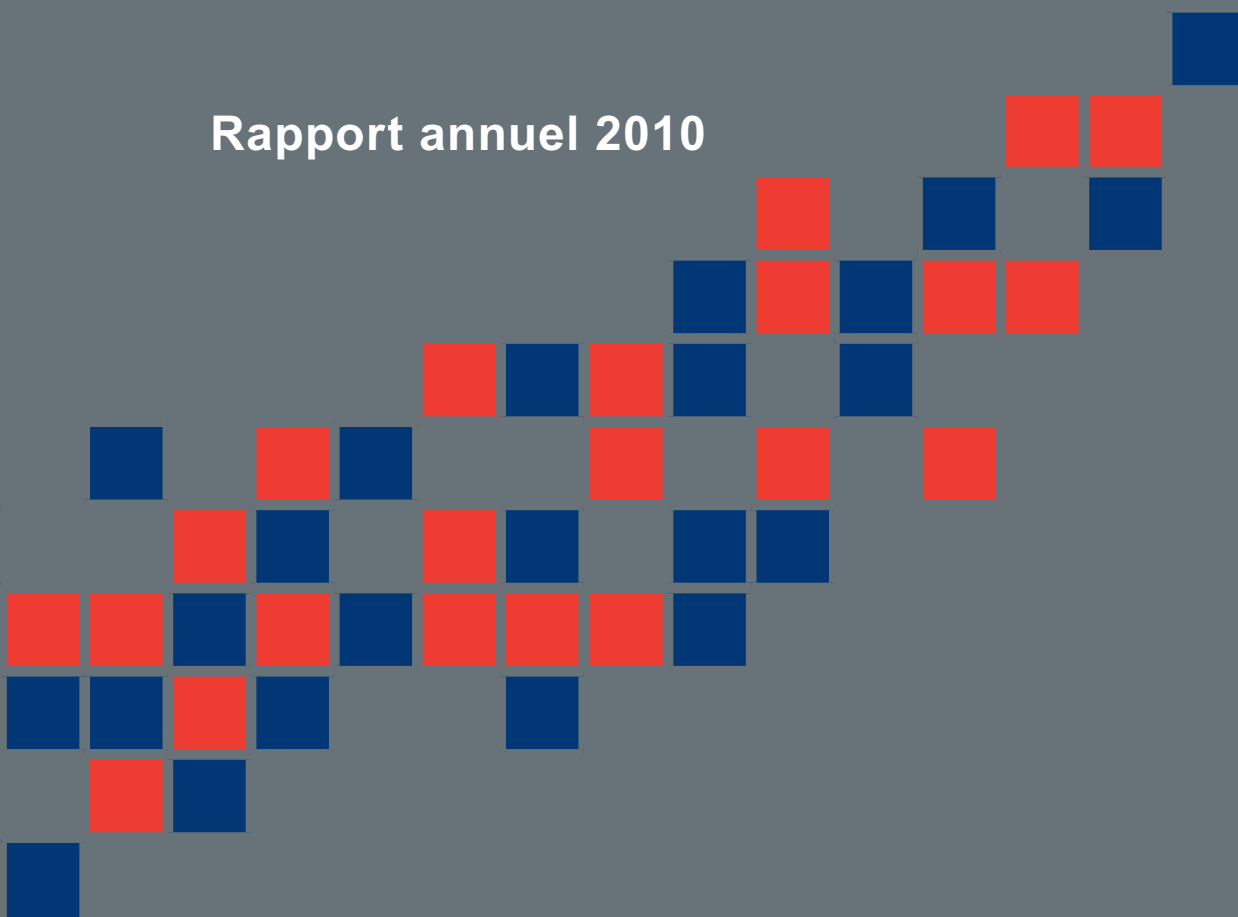


o a q

organe d'accréditation et d'assurance qualité
des hautes écoles suisses

Rapport annuel 2010



Organe d'accréditation et d'assurance qualité
des hautes écoles suisses (OAQ)

Rapport annuel 2010

Abréviations

AEC:	Association Européenne des Conservatoires
ANQAHE:	The Arab Network for Quality Assurance in Higher Education
OFSP:	Office fédéral de la santé publique
OFFT :	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
HESB:	Haute école spécialisée bernoise
CRUS:	Conférences des recteurs des universités suisses
EAEVE	European Association of Establishments for Veterinary Education
ECA:	European Consortium for Accreditation in Higher Education
DFI	Département fédéral de l'intérieur
CDIP:	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
ENIC:	ENIC: European Network of Information Centres in the European Region
ENQA:	European Association for Quality Assurance in Higher Education
EQAR:	European Quality Assurance Register in Higher Education
ESG:	European Standards and Guidelines
ESU:	European Student's Union
EUA:	European University Association
EURASHE:	European Association of Institutions in Higher Education
DfE:	Département fédéral de l'économie
FHNW:	Fachhochschule Nordwestschweiz
FHO:	Fachhochschule Ostschweiz
LHES:	Loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées
FHSG:	Fachhochschule St. Gallen
HES-SO:	Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale
LAHE:	Loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine des hautes écoles suisses
HSLU:	Hochschule Luzern
IIEP:	Institut International de Planification de l'Education
JOQAR:	Joint programmes: Quality Assurance and Recognition of degrees awarded
INQAAHE:	International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education
CSHES :	Conférence suisse des hautes écoles spécialisées
LPMed :	Loi fédérale sur les professions médicales universitaires (Lois sur les professions médicales)
NARIC :	National Academic Recognition Information Centres in the European Union
QAST:	Quality Assurance as a Tool for Strategic Management
SER:	Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche
CUS:	Conférence universitaire suisse
SUPSI:	Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana
LAU:	Loi sur l'aide aux universités
UNES:	Union des étudiant-e-s de Suisse
ZHAW:	Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften

Table des matières

Avant-propos	7	
1	Portrait succinct de l'OAQ – Champ d'activités	9
1.1	Hautes écoles universitaires	9
1.2	Hautes écoles spécialisées	9
1.3	Professions médicales universitaires	9
1.4	Accréditation en Allemagne	9
1.5	Commission de l'OAQ	10
2	Hautes écoles universitaires: rétrospective et perspectives	10
2.1	Rapport de synthèse sur le cycle d'audits de qualité 2007/8	10
2.2	Procédures 2010	11
3	Hautes écoles spécialisées: la dynamique dans le paysage d'accréditation	11
3.1	Procédures d'accréditation	11
3.2	Procédures d'évaluation	12
4	Professions médicales: évaluation de 49 filières de formation postgrade	13
4.1	Formation de base	13
4.2	Formation postgrade	13
5	Accréditation en Allemagne: nouvelles perspectives	14
6	Collaborations nationales	14
6.1	Aperçu	14
6.2	Réseau Qualité des hautes écoles suisses	15
6.3	Collaboration avec l'UNES et le pool d'accréditation étudiantin	15
7	Collaborations internationales	15
8	Information et communication	16
8.1	Exécution du mandat d'information et de communication	16
9	Finances	17
9.1	Bilan et compte de résultat 2010	17
9.2	Rapport de l'organe de vérification des comptes	20
10	Programme annuel 2011	21
10.1	Procédures de qualité 2011	21
10.2	International	22
	Annexes	23

Avant-propos

L'exercice 2010 a été marqué par des changements au sein de la direction de l'OAQ ainsi que par un grand nombre de procédures.

En mai 2010, Dr Paul Zinsli, directeur par intérim, a transmis au soussigné une «maison bien tenue». L'OAQ a mis à profit ce changement pour réexaminer sa stratégie et ses objectifs dans le cadre d'un atelier, mais aussi pour se préparer à la période qui suivra l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE).

Fidèle au principe suivant lequel les contrôleurs aussi doivent être contrôlés, l'OAQ se soumettra en 2011 à une évaluation externe rigoureuse: en août 2010, l'OAQ a fait une demande pour renouveler son affiliation à la European Association for Quality Assurance in Higher Education (ENQA). La condition pour l'affiliation à l'ENQA est une expertise externe de l'OAQ eu égard aux European Standards and Guidelines in Quality Assurance (ESG), qui définissent au niveau européen les exigences minimales en matière d'assurance qualité et d'accréditation.

En 2010, l'essentiel des procédures a porté sur l'accréditation des formations postgrades dans le domaine médical conformément à la Loi sur les professions médicales universitaires, sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). L'équipe de l'OAQ a réalisé au total 50 procédures médicales au cours de l'année écoulée.

Les procédures effectuées dans le domaine des Hautes écoles spécialisées sont arrivées en second lieu avec au total 16 procédures.

Dans le domaine des universités, l'OAQ a effectué 3 procédures en 2010. L'OAQ a achevé en décembre 2010, pour la séance de la Conférence universitaire suisse (CUS) de janvier 2011, le rapport de synthèse sur les audits de qualité 2007/8. Du point de vue de l'agence d'assurance qualité, le deuxième cycle des audits de qualité est ainsi clôturé.

Après avoir reçu en février 2010 la reconnaissance définitive par le Conseil allemand d'accréditation pour les procédures en Allemagne, l'OAQ a pu mener avec deux universités de renom des négociations portant sur l'accréditation institutionnelle. Les deux procédures devraient commencer dans la deuxième moitié de 2011.

Dr. Christoph Grolimund

Directeur

1 Portrait succinct de l'OAQ – Champ d'activités

1.1 Hautes écoles universitaires

La Loi sur l'aide aux universités (LAU) et le Concordat intercantonal de coordination universitaire ainsi que la Convention entre la Confédération et les cantons universitaires sur la coopération dans le domaine des hautes écoles universitaires assignent à l'Organe d'accréditation et d'assurance qualité OAQ la tâche d'assurer et d'encourager la qualité de l'enseignement et de la recherche dans les hautes écoles universitaires suisses.

Sur mandat de la Conférence universitaire suisse (CUS), l'OAQ accomplit diverses tâches dans le domaine de l'assurance qualité et de l'accréditation: il élabore des directives et des standards de qualité pour l'accréditation dans le domaine des hautes écoles universitaires en Suisse et effectue les procédures d'accréditation auprès des hautes écoles. Par ailleurs, l'OAQ assure la coopération internationale dans le domaine de l'accréditation et de l'assurance qualité.

Pour le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER), l'OAQ réalise des procédures de reconnaissance du droit aux subventions conformément à la Loi sur l'aide aux universités. C'est dans ce contexte que sont effectués tous les quatre ans des audits de qualité dans les universités cantonales.

1.2 Hautes écoles spécialisées

Le système d'accréditation dans le domaine des Hautes écoles spécialisées se base sur la Loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées (LHES). Celle-ci prescrit l'accréditation des Hautes écoles spécialisées et de leurs filières d'études. Depuis janvier 2008, l'OAQ est reconnu par le Département fédéral de l'économie (DFE) pour l'exécution de procédures d'accréditation. Les décisions d'accréditation sont prises par le DFE.

1.3 Professions médicales universitaires

L'accréditation est obligatoire pour les filières de formation médicale de base et postgrade qui mènent à un diplôme fédéral ou à un titre postgrade fédéral dans la médecine humaine, dentaire et vétérinaire ainsi que dans la chiropratique et la pharmacie (LPMéd).

Les décisions pour la formation médicale de base (Bachelor, Master) relèvent de la responsabilité d'une instance d'accréditation indépendante prévue spécialement à cette fin et composée du Conseil d'accréditation suisse et de la CUS. Pour les filières médicales postgrades, c'est le Département fédéral de l'intérieur (DFI) qui statue.

1.4 Accréditation en Allemagne

Sur invitation du Conseil allemand d'accréditation, l'OAQ a posé en 2009 sa candidature en vue de déployer ses activités en Allemagne. Depuis juin 2009, elle est la première agence étrangère habilitée à effectuer des accréditations institutionnelles et de filières d'études en Allemagne.

Les décisions pour les procédures dans les universités allemandes sont prises par la Commission d'accréditation de l'OAQ.

1.5 Commission de l'OAQ

Des commissions spécialisées et des conseils scientifiques soutiennent les différents domaines d'activités de l'OAQ. Les conseils (voir annexe 1) sont responsables de la qualité scientifique et veillent à ce que les procédures soient conformes aux normes internationales.

Les procédures appliquées dans le domaine de la Loi sur les professions médicales sont en outre suivies par la Commission des professions médicales prévue par la loi.

2 Hautes écoles universitaires: rétrospective et perspectives

2.1 Rapport de synthèse sur le cycle d'audits de qualité 2007/8

L'évaluation périodique des systèmes internes d'assurance qualité des hautes écoles universitaires de droit public en Suisse est une mesure d'assurance qualité obligatoire. Elle est également une condition préalable pour l'obtention des subventions fédérales.

Sur mandat du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER), l'OAQ a effectué des audits de qualité au cours des années 2003/4 et 2007/8, qui ont permis d'évaluer les systèmes internes d'assurance qualité de toutes les hautes écoles universitaires de droit public.

Conformément à ses propres principes d'assurance qualité et pour clôturer le second cycle d'audits, l'OAQ a élaboré un rapport de synthèse, qui analyse les résultats et évalue les retours des différents participants sur le contenu et le déroulement des procédures. Le rapport s'appuie sur des enquêtes de satisfaction standardisées, qui ont été remplies par les universités et les experts/expertes impliqués dans les procédures, mais également sur des entretiens de debriefing qui ont lieu entre l'OAQ et les universités. Par ailleurs, le feedback du Réseau Qualité des hautes écoles (Q-Netzwerk) a été intégré dans la synthèse.

Le fait que les universités aient accepté les audits de qualité et qu'elles considèrent ceux-ci comme une contribution à l'amélioration de la qualité institutionnelle est sans doute la conclusion la plus importante du rapport de synthèse. De leur côté, les experts ont constaté une grande évolution par rapport au premier cycle d'audits de qualité 2003/4.

La stratégie d'assurance qualité a ainsi pu être ancrée pratiquement partout dans une stratégie globale des hautes écoles. La création de commissions d'assurance qualité et le recrutement de responsables d'assurance qualité tout comme la mise en œuvre de mécanismes d'assurance qualité coordonnés peuvent être considérés comme l'expression d'un véritable changement culturel.

Les interviews lors des visites sur place montrent qu'il existe un potentiel d'amélioration dans les connaissances et la compréhension des procédures et du rôle de l'OAQ. L'OAQ devra faire des efforts plus conséquents pour faire connaître le système suisse d'assurance externe de la qualité ainsi que son intégration dans le paysage AQ européen. Dans ce contexte, l'OAQ souhaite également pouvoir publier les résultats des procédures.

Un deuxième aspect que l'OAQ traitera différemment dans les futures procédures est la composition des groupes d'experts. A l'avenir, la présence des spécialistes d'assurance qualité dans les équipes d'experts doit être limitée, car les groupes d'experts doivent se composer de pairs, c'est-à-dire d'expertes et d'experts possédant des connaissances spécialisées comparables, une expérience comparable et des tâches comparables dans un contexte similaire.

Dans l'ensemble, le deuxième cycle des audits de qualité a confirmé que l'assurance qualité externe, réalisée dans une approche institutionnelle qui respecte l'autonomie des universités, est couronnée de succès. Les résultats obtenus lors du cycle 2007/8 sont en outre une contribution importante au développement de l'accréditation institutionnelle, telle qu'elle est prévue par le projet de Loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE).

Le rapport de synthèse est disponible à l'adresse www.oaq.ch

2.2 Procédures 2010

Pendant l'année 2010, l'OAQ a effectué trois procédures d'accréditation et deux suivis d'accréditation sous conditions.

De plus, l'OAQ a soumis des institutions privées à un examen préliminaire et réalisé trois procédures de reconnaissance du droit aux subventions conformément à la LAU sur mandat du SER.

Sur mandat de la Principauté du Liechtenstein, l'OAQ a effectué l'évaluation de l'université du Liechtenstein avec un résultat positif.

3 Hautes écoles spécialisées: la dynamique dans le paysage d'accréditation

3.1 Procédures d'accréditation

Dans le domaine des Hautes écoles spécialisées, l'OAQ a effectué 16 accréditations de programmes suivant les directives d'accréditation du DFE.

Du fait de l'exigence légale selon laquelle la plupart des filières de formation Master doivent être accréditées jusqu'en 2011, plusieurs Hautes écoles spécialisées ont demandé à l'OAQ des accréditations de programmes Master au cours de l'année 2010. Deux grands projets de coopération ont constitué une particularité:

Premièrement le Msc in Engineering (MSE) – une offre de formation commune conçue par les sept Hautes écoles spécialisées suisses de droit public (Haute école spécialisée bernoise – HESB, Fachhochschule Nordwestschweiz – FHNW, Fachhochschule Ostschweiz – FHO, Hochschule Luzern – HSLU, Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana – SUPSI, Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften – ZHAW et Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale – HES-SO), qui permet aux étudiants de suivre leurs études à la Haute école spécialisée de leur choix.

Toutefois, seules les Hautes écoles spécialisées HESB, FHNW, ZHAW, FHO, HSLU et SUPSI ont été soumises aux procédures d'accréditation en 2010; les parties du MSE offertes à la HES-SO seront accréditées à une date ultérieure.

Pour cette procédure d'accréditation, l'OAQ a composé quatre équipes d'experts. Lors de la première journée de visite, les modules dits centraux du programme MSE ont été discutés à Zurich. Les jours suivants, les groupes d'experts se sont rendus sur les sites des autres Hautes écoles spécialisées, pour évaluer les aspects relatifs aux approfondissements des spécialités.

Deuxièmement le MSc in Social Work – une filière de coopération développée conjointement par quatre Hautes écoles spécialisées de Suisse alémanique (Haute école spécialisée bernoise – HESB, Hochschule Luzern – HSLU et les deux Hautes écoles des sciences appliquées de St. Gall – FHSG et de Zürich – ZHAW). Les visites faites aux différents sites ont été effectuées par un seul et même groupe d'experts dans l'intervalle d'une semaine. Ces deux grands projets d'accréditation ont non seulement constitué des défis considérables pour les HES impliquées, mais ont aussi permis à l'OAQ de participer, dans le cadre de l'assurance qualité externe, à des offres innovantes de formation dans le domaine des hautes écoles. Les expériences acquises lors de ces procédures, et qui doivent encore être analysées de manière exhaustive, serviront au développement ultérieur de la méthodologie de procédures complexes d'assurance qualité.

Par ailleurs, l'OAQ a soumis en 2010 divers programmes de musique à un ensemble de procédures d'examen: au Conservatorio SUPSI (4 Master), à la HES-SO (4 Master), ainsi qu'à la FHNW Musik, plus précisément à la Musikhochschule Basel et la Scuola Cantorum Basiliensis (4 Master, 1 Bachelor). Ces procédures ont été effectuées en coopération avec l'Association Européenne des Conservatoires (AEC), pour répondre au besoin spécifique des hautes écoles impliquées.

Enfin, des vérifications de conditions ont été effectuées: les filières qui ont été accréditées sous conditions doivent réaliser celles-ci, preuves à l'appui, dans l'intervalle du délai légal (en général 12 mois après remise de la décision du DFE). Si le résultat de la vérification est positif, ces filières sont accréditées sans conditions. Si les conditions ne sont pas remplies, l'accréditation est révoquée. A cette fin, l'OAQ mandate chaque fois deux experts qui analysent le rapport relatif à la réalisation des conditions de la Haute école spécialisée respective et établissent une expertise concernant la réalisation des conditions, adressée à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Au cours de l'année 2010, l'OAQ a effectué au total 9 vérifications de conditions. Dans 3 de ces cas, une visite supplémentaire a été effectuée sur place, en plus de l'examen sur dossier.

3.2 Procédures d'évaluation

Les procédures d'assurance qualité dans le domaine des formations postgrades offertes par les Hautes écoles spécialisées ne constituent pas, à proprement parler, des procédures d'accréditation, car il n'y a pas de base légale pour une décision d'accréditation. Toutefois, les filières de formation postgrade qui ont passé l'évaluation avec succès reçoivent un label de qualité de l'OAQ «OAQ evaluated». Une seule procédure d'évaluation de ce type a été effectuée au cours de l'année 2010.

4 Professions médicales: évaluation de 49 filières de formation postgrade

La Loi fédérale sur les professions médicales universitaires (Lois sur les professions médicales LPMéd) définit une obligation d'accréditation pour toutes les formations et filières de formation postgrade qui mènent à un diplôme professionnel reconnu.

4.1 Formation de base

Les filières universitaires qui mènent à un diplôme fédéral selon la Loi sur les professions médicales doivent être accréditées jusqu'au 31 août 2012. Ceci concerne les programmes dans la médecine humaine et dentaire ainsi que la chiropratique et la pharmacie. L'Office fédéral de la santé publique a chargé l'OAQ de la préparation et de la réalisation de ces procédures d'accréditation.

Les travaux préliminaires (développement de standards de qualité et de guides) ayant pu être achevés en 2009, l'OAQ a commencé en 2010 la mise en place des procédures dans la formation médicale. Au total 15 procédures sont effectuées de manière échelonnées dans 7 hautes écoles; elles seront terminées à la fin 2012. La procédure dans le domaine de la chiropratique à l'université de Zurich constitue une exception; la décision d'accréditation sera probablement prononcée en mai 2013.

Lors d'une première procédure, l'OAQ a évalué la filière de médecine vétérinaire (Berne et Zurich) en coopération avec la European Association of Establishments for Veterinary Education (EAEVE) et conformément aux dispositions de la LPMéd, de la LAU et de l'EAEVE. La visite sur place avec des experts internationaux a eu lieu en septembre 2010. La décision des deux autorités d'accréditation (CUS et Conseil d'accréditation suisse) est attendue en avril ou en mai 2011.

4.2 Formation postgrade

La mise en œuvre des procédures d'accréditation des formations médicales postgrades a été l'une des dominantes des activités de l'OAQ en 2010: toutes les 44 filières de formation postgrade dans la médecine humaine, 4 filières postgrades dans la médecine dentaire et 1 filière postgrade dans la chiropratique ont été soumises à un examen. Pour assurer l'accomplissement du mandat dans les délais impartis, tous les collaborateurs scientifiques de l'OAQ ont été impliqués dans les procédures.

Pour l'expertise externe, l'OAQ a mis en place des équipes composées chaque fois de 2 experts (experts spécialisés indépendants dans la discipline correspondante) qui ont établi une expertise sur la base des rapports d'auto-évaluation des sociétés spécialisées. Dans quelques cas, des visites sur les sites de formation postgrade ont été effectuées. Sur la base des rapports d'auto-évaluation et d'expertise, l'OAQ a établi pour chaque filière de formation un rapport final destiné à l'OFSP et contenant des recommandations d'accréditation. Les derniers rapports seront terminés au début de l'année 2011.

5 Accréditation en Allemagne: nouvelles perspectives

Depuis juin 2009, l'OAQ est la première agence étrangère habilitée à effectuer des accréditations institutionnelles et de programmes en Allemagne et à attribuer le label de qualité du Conseil d'accréditation allemand. Pour ce nouveau domaine d'activité au niveau international, l'OAQ s'est consacré en 2010 intensivement au développement d'outils correspondants comme des guides de procédures etc.

Une Commission d'accréditation mise sur pied spécialement pour les procédures internationales a accompagné l'OAQ dans l'élaboration des outils et la planification des procédures, et prendra également les décisions correspondantes d'accréditation. La composition de la Commission est internationale. Aussi bien un représentant des étudiants que deux représentants du monde professionnel y siègent. Pour garantir la cohérence entre les procédures nationales et internationales de l'OAQ, des membres du Conseil scientifique pour les universités et du Conseil pour les Hautes écoles spécialisées ont été invités à la commission (voir annexe 1).

Etant donné que l'accréditation institutionnelle est relativement nouvelle en Allemagne et que l'OAQ possède précisément dans ce domaine une grande expérience acquise lors des deux cycles suisses d'audit de qualité, diverses demandes sont parvenues à l'OAQ peu de temps après l'autorisation d'exercer en Allemagne. L'OAQ a eu des entretiens avec différentes universités allemandes et commencera en été 2011 une procédure d'accréditation institutionnelle de l'Exzellenzuniversität de Stuttgart. Une autre procédure d'accréditation institutionnelle, dont le début est prévu au deuxième semestre 2011, est en cours de planification.

Les résultats obtenus par l'OAQ dans le cadre de la préparation et de la réalisation des procédures en Allemagne ainsi que l'échange actif avec les agences allemandes seront utiles pour le développement de l'accréditation institutionnelle en Suisse eu égard aux dispositions de la LAHE.

6 Collaborations nationales

6.1 Aperçu

Les plus importants partenaires nationaux de l'OAQ sont la Conférence universitaire suisse (CUS), la Conférences des recteurs des universités suisses (CRUS), la Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées suisses (KFH), l'Union des Etudiant-e-s de Suisse (UNES), la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ainsi que les services fédéraux compétents: le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER), l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Un tableau donnant un aperçu des collaborations nationales de l'OAQ figure à l'annexe 4.

6.2 Réseau Qualité des hautes écoles suisses

Le Réseau Qualité des hautes écoles suisses (Q-Netzwerk) a été fondé en 2003 sur l'initiative de l'OAQ et possède entre-temps un mandat formel de la CRUS. Il est dirigé par un

membre du rectorat de l'université de Lausanne et comprend trois groupes de travail internes (sur l'accréditation institutionnelle, sur la situation des étudiants et sur les bonnes pratiques dans l'assurance qualité). Les membres de ce réseau sont les responsables qualité des universités cantonales et des deux EPF ainsi que les représentants de la CRUS, des organisations estudiantines et de l'OAQ.

6.3 Collaboration avec l'UNES et le pool d'accréditation étudiantin

Depuis plusieurs années, l'OAQ entretient des relations avec l'Union des Etudiant-e-s de Suisse (UNES). La coopération porte entre autres sur l'intervention d'étudiantes et d'étudiants experts dans les procédures de l'OAQ. La qualification des étudiantes et étudiants s'effectue à travers le pool d'accréditation étudiantin, qui a été conjointement fondé par l'OAQ et l'UNES en 2007. Le pool comprend des étudiantes et étudiants de toutes les filières d'études de différentes hautes écoles suisses (universités et HES). Les étudiantes et étudiants experts sont formés ensemble par l'OAQ et l'UNES, avant d'être engagés pour une procédure. Un atelier de formation a eu lieu au cours de la période concernée.

7 Collaborations internationales

L'OAQ est une agence nationale avec un mandat national. Pour pouvoir exécuter celui-ci au niveau demandé, la collaboration internationale et les réseaux internationaux sont d'une grande importance.

L'OAQ est très actif dans les réseaux européens et internationaux: il est depuis 2004 membre du European Consortium of Accreditation ECA, un consortium de 17 agences d'accréditation européennes et, depuis 2006, membre à part entière de l'Association for Quality Assurance in Higher Education (ENQA). Avec ses 47 membres et 21 organisations associées, l'ENQA représente les intérêts des agences d'assurance qualité en Europe. De plus, l'OAQ coopère avec la European University Association (EUA), qui défend les intérêts des universités européennes, et la European Association of Institutions in Higher Education (EURASHE), qui défend les intérêts des Hautes écoles spécialisées.

La motivation de l'OAQ pour la coopération avec l'ECA réside dans la possibilité de diffuser et d'échanger des expériences dans le domaine de l'accréditation ainsi que dans l'opportunité de rendre transparents au niveau international les travaux effectués dans le domaine de l'assurance qualité dans le secteur tertiaire. Grâce aux contacts avec les autres membres de l'ECA, l'OAQ est parvenu à constituer un groupe d'experts internationaux dans les disciplines universitaires les plus diverses. Les expériences acquises au sein des ECA Working Groups permettent à l'OAQ de perfectionner continuellement ses procédures suivant les bonnes pratiques internationales.

Les organisations ENQA, EUA, EURASHE et ESU (European Student Union) forment le groupe des E4, qui représente les intérêts politiques des hautes écoles et universités, des étudiants et des agences d'assurance qualité en Europe. L'ENQA offre ainsi un cadre indispensable pour la connexion avec tous les acteurs et donc pour un dialogue et un

échange professionnels. L'OAQ participe activement à des ateliers ENQA et s'engage pour la reprise des European Standards and Guidelines (ESG) en Suisse. Par ailleurs, l'OAQ est représenté au sein de l'«Internal Quality Assurance Committee» de l'ENQA, dont le but est l'échange de bonnes pratiques dans le domaine de l'assurance qualité interne des agences.

L'OAQ est également membre du réseau global International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education (INQAAHE), qui regroupe environ 200 organisations dans le monde entier, dont la plupart sont des agences d'assurance qualité. Cette affiliation permet également à l'OAQ de nouer des contacts importants sur le plan international. Ainsi, des experts ont pu être engagés à différentes occasions pour des procédures en Suisse.

8 Information et communication

8.1 Exécution du mandat d'information et de communication

L'OAQ considère que l'information et la communication font partie de son travail et défend une politique ouverte et transparente dans ces deux domaines. Fidèle à ce principe, l'OAQ publie sur son site Web les décisions d'accréditation positives. Dans le cas des procédures universitaires, l'avis des experts ainsi que le rapport final de l'OAQ sont également publiés sur le Web, après consultation de l'institution concernée. Il manque toutefois une base juridique pour la publication des décisions négatives. De même, l'OAQ ne fournit pas de renseignements sur les retraits de procédures.

Les institutions et filières d'études accréditées reçoivent de l'OAQ une version électronique du logo d'accréditation, afin de l'utiliser sur leur propre site Web ou sur leurs documents imprimés.

L'OAQ publie dans les trois langues nationales et en anglais. Sur le site en quatre langues, l'on trouve tous les instruments en format PDF téléchargeable.

9 Finances

9.1 Bilan et compte de résultat 2010

Bilan au 31 décembre 2010

Actifs	CHF
Caisse	1 030.70
Compte courant EEK, compte d'épargne BCBE	672 515.21
Débiteurs et impôt anticipé	19 669.30
Banque Valiant, cautionnement du loyer	15 285.55
Actifs transitoires	32 135.80
Travaux entrepris sur mandat de tiers y compris accréditations privées	765 817.05
Total actifs	1 506 453.61

Passifs	
Créanciers	-95 098.05
Obligations à l'égard de cantons universitaires	-71 014.80
Versements anticipés	-846 983.45
Passifs transitoires	-61 719.55
Excédents au bilan	-431 637.76
Total passifs	-1 506 453.61

Compte de résultat du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010

Dépenses	CHF
Salaires, y compris charges sociales et honoraires au Conseil scientifique	-1 550 782.30
Relations publiques, site Web, Corporate Identity	-20 278.35
Exploitation	
Loyer et entretien	-96 743.70
Réparations et acquisitions techniques (TED, banque de données, téléphone)	-81 089.65
Primes d'assurance d'objets, énergie, dépenses administratives et informatiques	-97 085.75
Organisation de congrès et d'ateliers	0.00
Coûts accréditations (organisation, documentation, traductions, avis de droit)	-823 403.95
Divers et imprévus	-22 591.20
Résultat financier	560.42
Total des dépenses	-2 691 414.48
Compte de clôture	-297 524.37
Total	-2 988 938.85

Recettes

Contributions	
Canton de BS	104 279.00
Canton de BE	138 267.00
Canton de FR	78 420.00
Canton de GE	147 064.00
Canton de NE	35 381.00
Canton de SG	43 206.00
Canton de TI	19 466.00
Canton de VD	101 648.00
Canton de ZH	233 411.00
Canton de LU	14 063.00
Confédération	915 205.00
Accréditations/évaluations HES	635 492.65
Accréditations/évaluations secteur privé	8 608.20
Prestations à des tiers/Accords en médecine	508 805.55
Ateliers et contributions	5 622.45
Total	2 988 938.85

Les travaux que l'OAQ effectue sur ordre de tiers, c.-à-d. qui ne sont pas mandatés par la CUS, sont facturés au donneur d'ordre aux coûts complets. Ceci concerne notamment toutes les accréditations effectuées conformément à la Loi sur les professions médicales, les accréditations dans le domaine des Hautes écoles spécialisées et l'accréditation d'universités privées.

L'OAQ a clôturé l'année 2010 avec un résultat positif de CHF 297 524 (CHF 191 878 l'année précédente) pour des recettes totales de CHF 2 988 939 (CHF 2 358 070 l'année précédente).

Si le bilan positif de 2009 était dû essentiellement à un programme strict d'économie, le résultat de l'exercice 2010 a été en outre influencé par l'évolution des commandes de tiers, car aussi bien les frais de personnel que les dépenses d'exploitation (sans les accréditations) ont augmenté en 2010 par rapport à l'année précédente.

Atteignant un montant de CHF 1 550 782, les salaires ne sont qu'en légère hausse par rapport à l'année précédente (CHF 1 540 299), car l'augmentation légale des salaires a pu être quasi totalement compensée par la fluctuation du personnel.

Les dépenses d'exploitation hors accréditations s'élèvent à CHF 317 789 au cours de l'exercice concerné (CHF 290 234 l'année précédente).

En revanche, les dépenses pour les accréditations (tous les coûts externes en rapport avec les procédures, par exemple les frais et honoraires pour les expertes et experts, les traductions etc.) se sont élevées à CHF 823 404 en 2010 (CHF 340 763 l'année précédente): CHF 390 937 (année précédente CHF 145 896) pour les procédures dans le domaine des Hautes écoles spécialisées, CHF 332 241 (CHF 29 146 l'année précédente)

pour les procédures selon la Loi sur les professions médicales et CHF 500 (CHF 5000 l'année précédente) pour l'accréditation d'universités privées.

Les comptes annuels montrent donc clairement le volume accru des activités dans les domaines des Hautes écoles spécialisées et des professions médicales. Alors que l'accréditation des filières médicales postgrades pour les titres de spécialistes dans la médecine humaine, la médecine dentaire et la chiropratique étaient budgétisées, plus de demandes d'accréditation que prévues ont été reçues dans le domaine des Hautes écoles spécialisées. Les recettes provenant des accréditations dans le domaine des Hautes écoles spécialisées se sont élevées à CHF 635 493 (année précédente CHF 361 069), alors que CHF 520 000 avaient été budgétisés.

Le résultat net de CHF 297 524 réalisé en 2010 et l'excédent au bilan de CHF 134 113 au 31.12.2009 donnent un excédent global de CHF 431 638.

Du côté des actifs, les travaux entrepris atteignent un montant de CHF 765 817 et sont donc en nette hausse par rapport à l'année précédente (CHF 429 028). A lui seul, le cycle d'accréditation sur deux ans des filières médicales postgrades, qui se terminera au printemps 2011, s'est élevé à CHF 536 286. Les travaux entrepris dans le domaine des Hautes écoles spécialisées sont avec CHF 227 480 à peu près au niveau de l'année précédente (CHF 208 327).



Reg. Nr. 1.11018.325.00349.02

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision an die Mitglieder der Schweizerischen Universitätskonferenz

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) des Organs für Akkreditierung und Qualitätssicherung der Schweizerischen Hochschulen (OAQ) für das am 31. Dezember 2010 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist die Geschäftsstelle des OAQ verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Prüfung erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlansagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem Gesetz, der Vereinbarung vom 14. Dezember 2000 zwischen dem Bund und den Universitätskantonen über die Zusammenarbeit im universitären Hochschulbereich (SR 414.205) sowie der Geschäftsordnung vom 22. Februar 2001 des OAQ entsprechen.

Bern, den 9. März 2011

EIDGENÖSSISCHE FINANZKONTROLLE

Eric-Serge Jeannet
Zugelassener
Revisionsexperte

Brigitte Robert Blanchard
Zugelassene Revisorin

10 Programme annuel 2011

10.1 Procédures de qualité 2011

En 2011, les premiers renouvellements des accréditations dans le domaine universitaire sont à l'ordre du jour, car les accréditations d'institutions et de filières d'études effectuées en 2004 viennent à expiration et doivent être renouvelées.

Etant donné que le Secrétariat d'État renonce provisoirement à un troisième cycle d'audits de qualité en 2011/12, compte tenu de l'entrée en vigueur imminente de la LAHE, ces travaux sont annulés.

Dans le domaine des procédures selon la Loi sur les professions médicales, le cycle d'accréditation de la formation médicale (médecine vétérinaire, médecine humaine, médecine dentaire et chiropratique) sera au premier plan en 2011. L'OAQ effectuera au total 13 procédures avec des visites sur place. Alors que la procédure pour la médecine vétérinaire a déjà été terminée en 2010, la procédure pour la chiropratique commencera en 2012.

De plus, l'OAQ réalisera en 2011 sur mandat de l'OFSP les travaux préparatoires (c.-à-d. le développement de standards de qualité et de guides) pour l'accréditation de la formation postgrade dans le domaine de la pharmacie d'officine et de la pharmacie hospitalière.

Compte tenu de l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur les professions relevant du domaine de la psychologie, l'OAQ accompagnera en 2011 et en 2012 l'OFSP dans la préparation de l'accréditation des professions relevant de la psychologie.

L'accréditation obligatoire des filières de formation Master autorisées dans les Hautes écoles spécialisées sera terminée en grande partie en 2011. L'accréditation institutionnelle d'une neuvième Haute école spécialisée privée, plusieurs accréditations de programmes Master (Master of Advanced Studies) et l'évaluation d'une série de filières de formation postgrade sont au programme en 2011.

En Allemagne, l'OAQ commencera une première procédure d'accréditation institutionnelle à l'université de Stuttgart en été 2011 ; une seconde procédure, qui devrait commencer au deuxième semestre 2011, est en cours de négociation.

10.2 International

L'examen de l'OAQ par l'ENQA sera de loin la plus grande activité internationale en 2011. Pour obtenir le statut de membre à part entière de l'ENQA, l'OAQ doit se soumettre tous les cinq ans à une évaluation externe sur la base des ESG. Les résultats de l'évaluation peuvent être utilisés comme base pour une demande d'inscription au European Quality Assurance Register (EQAR).

L'OAQ a participé à la requête pour le projet de recherche QAST de l'EUA (Quality Assurance as a Tool for Strategic Management). Le projet se déroulera d'octobre 2011 à septembre 2013. Il a pour but de décrire de manière empirique des modèles d'utilisation de systèmes d'assurance qualité comme outils du management stratégique. Pour répondre à toutes les structures et tous les profils des institutions universitaires, il est prévu d'élaborer non pas un modèle unique, mais différentes approches. Les résultats de ce projet seront présentés dans une publication destinée à un large public.

L'OAQ s'engagera également au printemps 2011 dans un projet de l'Institut International de Planification de l'Education (IIPPE) de l'UNESCO pour l'assurance qualité dans le domaine des hautes écoles au Maghreb et au Proche-Orient. Le but de ce projet est de former des spécialistes de l'assurance qualité via e-Learning. Le projet est mené par l'IIPPE et l'ANQAHE (réseau pour l'assurance qualité externe dans le domaine universitaire dans la région arabe) ; l'OAQ participe au programme avec une étude de cas.

Par ailleurs, l'OAQ participe en tant qu'agence partenaire aux programmes JOQAR (Joint programmes: Quality Assurance and Recognition of degrees awarded), dont le but est de faciliter l'accréditation et la reconnaissance de programmes communs en général et de programmes Erasmus Mundus en particulier. Y participent les agences d'assurance qualité ainsi que des organes ENIC/NARIC (ENIC: European Network of Information Centres in the European Region; NARIC: National Academic Recognition Information Centres in the European Union). Le projet est financé par l'Union Européenne et se déroule sur plus de trois ans (2010-2013). L'OAQ est représenté aussi bien dans le groupe de pilotage que dans le groupe de travail.

Annexe 1: Collaborateurs et collaboratrices OAQ – Conseils scientifiques

Collaborateurs et collaboratrices de l'OAQ

Christoph Grolimund, Dr., directeur, depuis 2010
Laura Beccari, MA, MAS, collaboratrice scientifique, depuis 2005
Floriane Gasser, lic. phil., collaboratrice scientifique, depuis 2010
Benedikt Hassler, collaborateur étudiant, depuis 2010
Stephanie Hering, dipl. soc., collaboratrice scientifique, depuis 2009
Malgorzata Keller, collaboratrice administrative, depuis 2008
Petra Lauk Kwasnitza, lic. phil., collaboratrice scientifique, depuis 2009
Stephanie Maurer, lic. jur., collaboratrice scientifique, depuis 2003
Katrin Meyer, Betriebsökonomin FH, collaboratrice scientifique, depuis 2008
Monika Risse Kuhn, lic. phil., collaboratrice scientifique, depuis 2004
Berchtold von Steiger, dipl. Ing. ETH, collaboratrice scientifique, depuis 2010
Lotti Zahler, collaboratrice administrative, depuis 2001

Conseil scientifique des hautes écoles universitaires

Andrea Schenker-Wicki, présidente, membre depuis 1.1.2006, présidente depuis 1.7.2008

Professeurin für Betriebswirtschaftslehre an der Universität Zürich und Direktorin des Executive-MBA-Programms der Universität Zürich

Bernadette Charlier Pasquier, depuis 1.7.2008

Professeurin (Professeure associée) am Zentrum für Hochschuldidaktik der Universität Freiburg

Reinhold R. Grimm, depuis 1.8.2009

Professor, stellvertretender Vorsitzender des Universitätsrates der Universität Wien (seit 2003), seit 2007 Vorsitzender des Akkreditierungsrates (Stiftung zur Akkreditierung von Studiengängen in Deutschland)

Andrée Sursock, depuis 1.8.2009

Dr., Senior Advisor de l'EUA, membre du comité de rédaction du «Higher Education Management Journal» (IMHE/OECD), membre du comité exécutif de l'AEQES (Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur), Belgique

Padraig Walsh, depuis 1.8.2005

Chief Executive of the Irish Universities Quality Board (IUQB), Dublin, Ireland and co-opted member of the ENQA Board.

Conseil scientifique pour les hautes écoles spécialisées

Dieter Euler, membre depuis 1.1.2007, président depuis 1.11.2008
Professor für Bildungsmanagement und Wirtschaftspädagogik sowie Direktor des
Instituts für Wirtschaftspädagogik, Universität St. Gallen

Jacques Bersier, depuis 1.3.2009
Professor, stellvertretender Direktor der Hochschule für Technik und Architektur Freiburg
und Leiter des Bereichs angewandte Forschung und Entwicklung

Jürgen Freiherr von Troschke, depuis 1.1.2007
Geschäftsführender Vorstand der Akkreditierungsagentur für Studiengänge im Bereich
Gesundheit und Soziales (AHPGS), Deutschland

Martin Prchal, depuis 1.1.2007
Directeur de l'Association Européenne des Conservatoires, AEC, Pays-Bas
(depuis 1.1.2011 Vice-Principal au Royal Conservatoire, University of Arts, The Hague)

Andrea Schenker-Wicki, depuis 1.7.2008
Professorin für Betriebswirtschaftslehre an der Universität Zürich und Direktorin des
Executive MBA-Programms der Universität Zürich

Commission d'accréditation pour l'Allemagne (fondée en 2010)

Dieter Euler, président
Professor für Bildungsmanagement und Wirtschaftspädagogik sowie Direktor des
Instituts für Wirtschaftspädagogik, Universität St. Gallen

Christoph Anz
Dr., Tätigkeit im zentralen Personalwesen der BMW Group in München, Mitglied des
«Register Committees» des European Quality Assurance Register for Higher Education

Andrea Blättler
Studentin an der Universität Luzern, Vertreterin ESU

Bernadette Charlier Pasquier
Professorin (Professeure associée) am Zentrum für Hochschuldidaktik der Universität
Freiburg

Jan De Maeseneer
Prof. Dr., Leiter des Department of General Practice and Primary Health Care an der
Universität Gent

Dominique de Werra
Prof. Dr., Professor für Operation Research an der EPFL

Martin H. Gerzabek
Prof. Dr., Rektor an der Universität für Bodenkultur Wien

Kruno Hernaut
Dr., Vorsitzender des FEANI NMC (National Monitoring Comity) Deutschland

Werner Inderbitzin
Prof. Dr., Rektor der Zürcher Hochschule für angewandte Wissenschaften

Irene Müller
Dr., Leitung des Zentrums für Internationale Kooperation und Mobilität der OeAD
(Österreichischer Austauschdienst)

Annexe 2: Liste des expertes et experts dans les procédures en 2010

- *Aberer Werner*, Universität Graz, Österreich
- *Aigner Reingard*, Universitätsklinik für Radiologie Graz, Österreich
- *Alberio Lorenzo*, Universitätsspital Bern, Schweiz
- *Barlier Claude*, Institut Supérieur d'Ingénierie de la Conception Saint-Dié-des-Vosges, France
- *Beidinger Werner*, Universität Potsdam, Deutschland
- *Bereiter Heinz*, Kantonsspital Graubünden, Schweiz
- *Berg Rolf Elling*, em. Abt. für Kieferorthopädie Universität Oslo, Norwegen
- *Bieger Thomas*, Universität St. Gallen, Schweiz
- *Bieri Pascal*, Student, Schweiz
- *Binet Christian*, Hôpital Bretonneau Tours Cedex, France
- *Bischof Lukas*, Student, Deutschland
- *Blum André L.*, Schweiz
- *Blum Hubert E.*, Universitätsklinikum Freiburg, Deutschland
- *Böhm Bernhard*, Universitätsklinikum Ulm, Deutschland
- *Bolton Jennifer*, Anglo European College of Chiropractic Bournemouth, United Kingdom
- *Bourquenoud Thierry*, Fondation St-Louis Fribourg, Suisse
- *Brodard Bastien*, étudiant, Suisse
- *Brunkhorst Reinhard*, Klinikum Hannover-Oststadt, Deutschland
- *Bucher Oona*, Studentin, Schweiz
- *Burch Selina*, Studentin, Schweiz
- *Burg Günter*, em. Universität Zürich, Schweiz
- *Cahn Theodor*, Schweiz
- *Chalès Gérard*, Hôpital Sud de Rennes, France
- *Chauvigné Christian*, Ecole nationale de la santé publique, France
- *Clumeck Nathan*, CHU Saint-Pierre Bruxelles, Belgique
- *Conca-Zeller Antoinette*, Research and Consulting, Schweiz
- *Cox Jeremy Nigel*, United Kingdom
- *Cramer Philippe*, Cramer+Cramer, Schweiz
- *Davies Pat*, EUCEN, France
- *de Bruin Eling*, Institut für Bewegungswissenschaften und Sport Zürich, Schweiz
- *De Groot Pascale*, Artesis Hogeschool Antwerpen, Belgique
- *de Kruif Aart*, Faculty of Veterinary Medicine University of Ghent, Belgium
- *De Leersnyder Jean-Marc*, HEC Paris, France
- *de Ruiter Frans C.*, Royal Conservatory The Hague, The Netherlands
- *De Senarclens Pierre*, Université de Lausanne, Suisse
- *Decrey Wick Hedi*, Schweiz
- *d'Hoedt Bernd*, Poliklinik für Zahnärztliche Chirurgie Johannes Gutenberg-Universität Mainz, Deutschland
- *Denk Helmut*, Österreichische Akademie der Wissenschaften, Österreich
- *Diethelm Hansjörg*, Hochschule Luzern, Schweiz
- *Ebner Jean-Pierre*, Schweiz
- *Ehlert Gudrun*, Hochschule Mittweida Rosswald, Deutschland
- *Felder Marco*, Student, Schweiz
- *Fink Kerstin*, Universität Innsbruck, Österreich
- *Fitzpatrick Robert*, France
- *Fontanelli Simone*, Universität Mozarteum Salzburg, Österreich
- *Fourès Henry*, France
- *Frutiger Adrian*, Kantonsspital Graubünden, Schweiz
- *Fueter Daniel*, Rektor em. ZHDK, Schweiz

- *Geiser Thomas K.*, Inselspital Bern, Schweiz
- *Gillessen-Kaesbach Gabriele*, Universitätsklinikum Schleswig-Holstein, Deutschland
- *Gloor Jakob*, Schweiz
- *Gluck Nathalie*, Centre Hospitalier Sainte Anne Paris, France
- *Gola Muzio*, Politecnico di Torino, Italia
- *Goldoni Marc*, Student, Schweiz
- *Grabow Jörg*, Fachhochschule Jena, Deutschland
- *Gusberti Franco R.*, Schweiz
- *Gutjahr Elisabeth*, Staatliche Hochschule für Musik Trossingen, Deutschland
- *Guzzella Lino*, ETH Zürich, Schweiz
- *Haefeli Walter E.*, Medizinische Klinik (Kreihl-Klinik) Heidelberg, Deutschland
- *Harris Nicholas*, United Kingdom
- *Heilen Katharina*, Studentin, Deutschland
- *Heitz Philipp U.*, Schweiz
- *Hess Christian W.*, Universitätsklinik für Neurologie Bern, Schweiz
- *Hess Clemens-F.*, Universitätsmedizin Göttingen, Deutschland
- *Hildebrandt Gerhard*, Kantonsspital St. Gallen, Schweiz
- *Hoffmann Axel*, Swiss THP, Schweiz
- *Hoffmann Bernd*, Justus-Liebig-Universität Giessen, Deutschland
- *Hoffmann Georg F.*, Universität Heidelberg, Deutschland
- *Hoffmann Ulrich*, Klinikum der Ludwig-Maximilians-Universität München, Deutschland
- *Hotz Peter*, em. Klinik für Zahnerhaltung, Präventiv- und Kinderzahnmedizin Bern, Schweiz
- *Huep Wolfgang*, Hochschule für Technik Stuttgart, Deutschland
- *Hüttenbrink Karl-Bernd*, HNO-Klinik der Universität zu Köln, Deutschland
- *Joannidis Michael*, Universitätsklinik für Innere Medizin Innsbruck, Österreich
- *Kaelin Andreas*, ICPRO GmbH Luzern, Schweiz
- *Kähler Christian M.*, Medizinische Universität Innsbruck, Österreich
- *Karck Matthias*, Universitätsklinik Heidelberg, Deutschland
- *Klement Peter*, Johannes Kepler Universität Linz, Österreich
- *Klien Christine*, Österreich
- *Knüsel Otto*, Klinik Valens, Schweiz
- *Kolanowska Ewa*, Poland
- *Koelz Annemarie*, Schweiz
- *Korporal Johannes*, Dekanekonferenz Pflegewissenschaft, Deutschland
- *Kraemer Richard*, Lungenzentrum Bern, Schweiz
- *Krejs Günter J.*, Universitätsklinik für Innere Medizin Graz, Österreich
- *Krueger Helmut*, AEH Zentrum für Arbeitsmedizin, Ergonomie und Hygiene Zürich, Schweiz
- *Kurz Ingrid*, Universität Wien, Österreich
- *Kurz Walter*, Fachhochschule Kempten, Deutschland
- *Lauridsen Henrik Hein*, Institute of Sports, Science and Clinical Biomechanics Odense, Denmark
- *L'Ecuyer Jacques*, CEEC, Canada
- *Leisinger Hans-Jürg*, Université de Lausanne, Schweiz
- *Leroy Jacques*, Haute école Louvain en Hainaut, Belgique
- *Leyh Rainer*, Universitätsklinikum Würzburg, Deutschland
- *Luvini Francesca*, Schweiz
- *Mange Vladimir*, Ecole d'Ingénieurs et d'Architectes Fribourg, Suisse
- *Mazza Edoardo*, ETH Zürich, Schweiz
- *Meier Klaus*, Technische Universität Dortmund, Deutschland
- *Montani Bruno*, HES-SO Valais Wallis, Schweiz

- *Montastruc Jean-Louis*, Université de Toulouse, France
- *Müller Hansjakob*, Universitätskinder-spi-tal beider Basel, Schweiz
- *Müller-Ladner Ulf*, Kerckhoff-Klinik Bad Nauheim, Deutschland
- *Nothdurft Hans Dieter*, Ludwig-Maxi-milians-Universität München, Deutschland
- *Nüesch Reto*, Klinik St. Anna Luzern, Schweiz
- *Ochsner Peter E.*, em. Universität Basel
- *Ottmann Thomas*, Universität Freiburg, Deutschland
- *Paccaud Fred*, IUMSP, Schweiz
- *Pallua Norbert*, Universitätsklinikum der RWTH Aachen, Deutschland
- *Pandolfo Massimo*, Université Libre de Bruxelles, Belgique
- *Pasch Thomas*, Institut für Anästhesiolo-gie Zürich, Schweiz
- *Paunier Luc*, Suisse
- *Petermandl Monika*, FH Wien, Österreich
- *Pfammatter Norbert*, Student, Schweiz
- *Pierer Gerhard*, Universitätskliniken Innsbruck, Österreich
- *Pilger Ernst*, Universitätsklinikum Graz, Österreich
- *Plasswilm Ludwig*, Kantonsspital St. Gallen, Schweiz
- *Pol Patricia*, Université Paris-Est, France
- *Pollak Stefan*, Universitätsklinikum Freiburg, Deutschland
- *Pospiech Peter*, Universität des Saar-landes, Deutschland
- *Prod'Hom Chantal*, Mudac Lausanne, Schweiz
- *Rapp Jean-Marc*, EUA, Suisse
- *Re Giovanni*, Universität Turin, Italien
- *Regez Thomas*, Schweiz
- *Reichmann Heinz*, Klinikum Carl Gustav Carus Dresden, Deutschland
- *Resch Franz*, Universitätsklinikum Hei-delberg, Deutschland
- *Riedo Manuel*, Student, Schweiz
- *Roudier Jean*, Hôpital de La Conception Marseille, France
- *Russi Livio*, Student, Schweiz
- *Ryf Urs*, Schweiz
- *Salzberger Bernd*, Universitätsklinikum Regensburg, Deutschland
- *Sader Robert*, Klinikum der Goethe-Uni-versität Frankfurt am Main, Deutschland
- *Sandu-Dediu Valentina*, National Univer-sity of Music Bukarest, Romania
- *Schaller Jean-Pierre*, Schweiz
- *Scherpereel Philippe*, Centre Hospitalier Universitaire de Lille, France
- *Schläpfer Thomas E.*, Universitätsklimi-kum Bonn, Deutschland
- *Schmidhauser Arno*, Berner Fachhoch-schule, Schweiz
- *Schneider Johann*, Fachhochschule Frankfurt, Deutschland
- *Schober Otmar*, Universitätsklinikum München, Deutschland
- *Schönhagen Philomen*, Universität Freiburg, Schweiz
- *Schranz Michael*, Student, Schweiz
- *Schubert Johannes*, Universitätsklinik Halle, Deutschland
- *Sculean Anton*, Zahnmedizinische Kliniken Bern, Schweiz
- *Sloane Peter F.*, Universität Paderborn, Deutschland
- *Smolenski Ulrich*, Universitätsklinikum Jena, Deutschland
- *Sokal Etienne*, Université catholique de Louvain, Belgique
- *Spielberger Jürgen*, Posity AG Winter-thur, Schweiz
- *Spies Claudia*, Charité Berlin, Deutsch-land
- *Spinas Giatgen*, Universitätsspital Zürich, Schweiz
- *Strub Jörg*, Universitätsklinik für Zahn-, Mund- und Kieferheilkunde Freiburg, Deutschland

- *Stuhldreier Gerhard*, Universitätsklinikum Rostock, Deutschland
- *Stützle Gerhard*, Fachhochschule München, Deutschland
- *Thiel Michael A.*, Kantonsspital Luzern, Schweiz
- *Thönnissen Evelyne*, HES-SO Wallis, Schweiz
- *Tipold Andrea*, Stiftung Tierärztliche Hochschule Hannover, Deutschland
- *Tonn Joerg-Christian*, Universität München, Deutschland
- *Turkenburg Wouter*, Royal Conservatory The Hague, The Netherlands
- *Uhde Michael*, Hochschule für Musik Karlsruhe, Deutschland
- *Van Cangh Paul*, Cliniques universitaires St Luc, Belgique
- *Van Dijk Ruud*, Conservatorium van Amsterdam, The Netherlands
- *Vetter Wilhelm*, Privatklinik Bethanien Zürich, Schweiz
- *Völcker Hans Eberhard*, Augenklinik Universität Heidelberg, Deutschland
- *von Matt Hans-Kaspar*, hvm-consulting gmbh, Schweiz
- *von Meiss Peter*, em. EPF Lausanne, Schweiz
- *von Schweinitz Dietrich*, Dr. von Haunersches Kinderspital München, Deutschland
- *Wagner Joachim*, Leuphana Universität Lüneburg, Deutschland
- *Wahl Gerhard*, Poliklinik für Chirurgische Zahn-, Mund- und Kieferheilkunde Bonn, Deutschland
- *Walitza Susanne*, Universität Zürich, Schweiz
- *Wedi Bettina*, Medizinische Hochschule Hannover, Deutschland
- *Wiederin Claudia*, Zentrum für Gesundheitsberufe Tirol GmbH Innsbruck, Österreich
- *Winistörfer Norbert*, Hochschule für Wirtschaft, FH Nordwestschweiz, Schweiz
- *Wolfensberger Markus*, Klinik für HNO, Hals- und Gesichtschirurgie Basel, Schweiz
- *Wyss Nikolaus*, ehem. Rektor Fachhochschule für Kunst und Design Luzern, Schweiz
- *Zehntner Daniel*, Schweiz
- *Zimmerli Werner*, Kantonsspital Liestal, Schweiz
- *Zollinger Ulrich*, Consulting für forensische Medizin Utzigen, Schweiz
- *Zurbuchen-Kursova Nina*, Studentin, Schweiz

Annexe 3: Liste des procédures – Vue d'ensemble

Institution	Objet de la procédure	Type de procédure	Instance décisionnelle
Universités			
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne	MSc en sciences et technologies du vivant MSc en bioingénierie et biotechnologie	Follow-up	CUS
Institut universitaire Kurt Bösch	Institution	reconnaissance du droit aux subventions	
Université de Genève	MAS in Interpreter Training MAS in International and European Security	accréditation	CUS
Hautes écoles spécialisées			
Berner Fachhochschule (BFH) Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana (SUPSI) Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW) Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW) Fachhochschule Ostschweiz (FHO) Hochschule Luzern (HSLU)	MSc in Engineering, Kooperationsmaster	accréditation	DFE
Conservatorio della Svizzera Italiana	MA in Music Pedagogy MA in Composition & Music Theory MA in Music Performance MA in Specialized Music Performance	accréditation	DFE
Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW)	BSc in Optometrie	contrôle de conditions	DFE
Fachhochschule Ostschweiz (FHO) Fachhochschule Zentralschweiz (FHZ) Berner Fachhochschule (BFH) Zürcher Fachhochschule (ZFH)	MSc in Sozialer Arbeit, Kooperationsmaster	accréditation	DFE
Haute Ecole de Musique (Conservatoire de Musique de Genève-HEM, Conservatoire de Lausanne-HEM)	MA in Music Pedagogy MA in Composition & Music Theory MA in Music Performance MA in Specialized Music Performance	accréditation	DFE
Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)	MAS en Direction des institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires (MAS-DIS)	procédure d'évaluation	OAQ
Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)	BSc in Tourism	contrôle de conditions	DFE
Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)	MAS en Design et Industrie du Luxe (MAS-DIL)	procédure d'évaluation	OAQ
Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), Haute école Arc	BSc en ingénieur-e designer	contrôle de conditions	DFE
Hochschule für Technik und Wirtschaft Chur (HTW)	BSc Media Engineering	accréditation	DFE
Hochschule für Technik Zürich (HSZ-T)	BSc in Informatik	accréditation	DFE
Hochschule für Wirtschaft (HWZ)	BSc FHZ in Wirtschaftsingenieur/Innovation	accréditation	DFE
Kalaidos Fachhochschulen	BSc in Pflege	contrôle de conditions	DFE
Musikhochschule Nordwestschweiz (FHNW), Musik-Akademie der Stadt Basel	MA in Musikalischer Performance MA in Spezialisierter Musikalischer Performance MA in Komposition und Musiktheorie MA in Musikpädagogik BA in Musik und Bewegung	accréditation	DFE
Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana (SUPSI)	BSc in Fisioterapia	contrôle de conditions	DFE
Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW)	BSc in Aviatik BSc in Systemtechnik BSc in Wirtschaftswesen	accréditation	DFE
Universités étrangères			
Hochschule Liechtenstein	Institution	procédure d'évaluation	

Institution	Objet de la procédure	Type de procédure	Instance décisionnelle
<i>Formation de base en médecine</i>			
Vetsuisse Fakultäten Bern und Zürich	programme de formation de base en médecine vétérinaire	accréditation	CUS
<i>Formation postgrade en médecine humaine</i>			
Allergologie/Immunologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Allgemeine Innere Medizin	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Anästhesiologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Angiologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Arbeitsmedizin	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Chirurgie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Dermatologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Endocrinologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Gastroenterologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Gynäkologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Hämatologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Herz- und Thorakale Gefässchirurgie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Infektiologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Intensivmedizin	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Kardiologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Kiefer- und Gesichtschirurgie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Kinder- und Jugendpsychiatrie und -psychotherapie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Kinderchirurgie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Klinische Pharmakologie und Toxikologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Medizinische Genetik	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Nephrologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Neurochirurgie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Neurologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Nuklearmedizin	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Onkologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Ophthalmologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Orthopädische Chirurgie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Oto-Rhino-Laryngologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Pédiatrie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Pathologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Pharmazeutische Medizin	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Physikalische Medizin und Rehabilitation	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Plastische, Rekonstruktive und Ästhetische Chirurgie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Pneumologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Praktischer Arzt/Praktische Ärztin	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Prävention und Gesundheitswesen	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Psychiatrie und Psychotherapie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Radiologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Radio-Onkologie/Strahlentherapie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Rechtsmedizin	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Rheumatologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Tropen- und Reisemedizin	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Urologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
<i>Formation postgrade en médecine dentaire</i>			
Kieferorthopädie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Oralchirurgie/Stomatologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Parodontologie	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
Rekonstruktive Zahnmedizin	programme de formation postgrade	accréditation	DFI
<i>Formation postgrade en chiropratique</i>			
	programme de formation postgrade	accréditation	DFI

Annexe 4: Coopérations nationales et internationales

National

Commission	Domaine	Membre depuis	Fonction de l'OAQ
Projektgruppe Bologna der CRUS	Processus de Bologne Suisse	2003	Membre actif
Qualitätsnetzwerk Hochschulen Schweiz	Echange d'expériences et projets AQ	2004	Responsable du bureau
Arbeitsgruppe «nationaler Qualifikationsrahmen»	Mise sur pied d'un cadre de qualification national	2005	Membre actif
Fachkommission (KFH) «Qualitätsmanagement und Akkreditierung»	Echange d'expériences	2009	Membre actif

International

Commission	Domaine	Membre depuis	Fonction de l'OAQ
ENQA	AQ en Europe	2002	Membre de plein droits depuis décembre 2006
ECA	Reconnaissance internationale des décisions d'accréditation	2003	Participation aux 4 groupes de travail
Quality Audits Working Group	Groupe de travail international sur les Audits de Qualité	2007	Membre actif
INQAAHE	AQ international	2003	Membre de plein droits
IQA-ENQA	Internal quality assurance	2009	Membre du groupe de pilotage

Impressum**Editeur**

Organe d'accréditation et d'assurance qualité
des hautes écoles suisses (OAQ)
Falkenplatz 9, case postale, CH-3001 Berne

Tél. ++41 (0)31 380 11 50
Fax ++41 (0)31 380 11 55
E-Mail info@oaq.ch
www.oaq.ch

Rédaction

Dr. Christoph Grolimund, Petra Lauk Kwasnitza,
Lotti Zahler, OAQ, Bern

Concept

Nose Design Intelligence, Zurich

Impression

Rickli+Wyss AG, Berne

Tirage

300 ex en allemand
150 ex. en français

Berne, avril 2011

Organe d'accréditation et d'assurance qualité
des hautes écoles suisses (OAQ)

Falkenplatz 9

CH-3001 Berne

Tél. ++41 (0)31 380 11 50

Fax ++41 (0)31 380 11 55

E-mail info@oaq.ch

www.oaq.ch

